

AA P.A.C.A.

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 787 370 Euros
Siège social : Chemin de Millepertuis, Cidex 426 – 06330 ROQUEFORT LES PINS
449 300 847 RCS GRASSE

* * * *

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2026

PROCES VERBAL

* * * *

EXTRAIT

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique,

Sur proposition du Président, décide de distribuer l'intégralité du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2026, soit un **bénéfice de 347 330,73 Euros**, pour servir aux 178 737 actions composant le capital social un dividende d'UN Euro et QUATRE VINGT QUATORZE Cents (1,94) par action, étant précisé que l'associée unique étant une personne morale, aucune somme ne sera due au titre des prélèvements sociaux ou prélèvement obligatoire.

Les dividendes distribués seront mis en paiement à compter du 1^{er} octobre 2026.

L'Associée unique précise en outre les dividendes qui ont été distribués au cours des trois derniers exercices.

<u>Années de paiement/ Exercice concerné</u>	<u>Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %</u>	<u>Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %</u>
2025 (Ex. 31/03/25)	229 136,98, soit 1,28 €/ action	Néant
2024 (Ex. 31/03/24)	278 410,84 €, soit 1,56 €/action	Néant
2023 (Ex. 31/03/23)	564 500,94 €, soit 3,16 €/action	Néant

Pour extrait certifié conforme,

Po/La Présidence : la Société TI'CAOS
Monsieur Olivier CHARVET



Désignation de l'entreprise : SAS AA PACA SAS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *

1 | 2 |

Adresse de l'entreprise CHEMIN DE MILLEPERTUIS 06330 ROQUEFORT LES PINS

Durée de l'exercice précédent *

1 | 2 |

Numéro SIRET * 4 4 9 3 0 0 8 4 7 0 0 1 3 3

Néant ☐ *

				Exercice N clos le	
				3 1 0 3 2 0 2 6	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	164370	AC	164370
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	18166	AG	18166
	Fonds commercial (1)	AH	5774481	AI	5774481
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	158804	AS	120174
	Autres immobilisations corporelles	AT	1865093	AU	1034274
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW	
	Participations	CS	13000	CT	13000
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	214658	BI	214658
	TOTAL (II)	BJ	8208574	BK	1336987
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	877664	BU	61729
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	382879	BY	8032
	Autres créances (3)	BZ	176761	CA	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	321612	CG	321612
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	471655	CI	471655
	TOTAL (III)	CJ	2230573	CK	69761
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	10439147	1A	1406748
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	214658	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS AA PACA SAS

Néant ☐ *

Exercice N 31032026

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....1787370...)	DA	1787370
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1563932
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	178737
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1493768
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	347330
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (II)	DL	5371138
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (III)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1064
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	1064
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	784130
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	781
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	60541
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1585937
	Dettes fiscales et sociales	DY	451723
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Instruments financiers à terme	D1	
	Autres dettes	EA	777081
	TOTAL (IV)	EC	3660196
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	3660196
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9032399
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1D	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1E	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF	
		EG	3197304
		EH	175196

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AA PACA SAS					Néant ☐ *		
			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	8820056	FB	FC	8820056
	Production vendue	biens *	FD		FE	FF	
		services *	FG	79365	FH	FI	79365
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	8899421	FK	FL	8899421
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	13985
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP	58387
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI	
	Autres produits (1) (11)					FQ	15059
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8986854
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2953813
	Variation de stock (marchandises)*					FT	15550
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	31426
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2634823
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	70938
	Salaires et traitements *					FY	1603774
	Cotisations sociales (10)					FZ	560500
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (14)*			GA	141579
			- dotations aux dépréciations			GB	
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *				GC	68694
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI	
	Autres charges (12)					GE	366831
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	8447933
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	538920
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	5000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur dépréciations					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO	
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2	
Total des produits financiers (V)						GP	5000
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	77346
	Différences négatives de change					GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	77346
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-72346
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	466573

Désignation de l'entreprise <u>SAS AA PACA SAS</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
Produits exceptionnels (7) (VII)										HD		
Charges exceptionnelles (6bis, 6ter, 7) (VIII)										HH		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)										HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	119243	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	8991854	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	8644523	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)										HN	347330	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3)	Dont	crédit-bail mobilier *								HP	
			crédit-bail immobilier								HQ	37264
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS		A5	)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :								A8			
			dont cotisations facultatives Madelin		A10							
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A11							
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :								Exercice N			
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N			
									Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



SAS AA PACA SAS

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/03/2026

Table des matières

1.	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1.	Evénements principaux	2
1.2.	Principes, règles et méthodes comptables.....	2
2.	Informations relatives au bilan	3
2.1.	Actif	3
2.2.	Immobilisations incorporelles	3
2.3.	Immobilisations corporelles	3
2.4.	Principaux mouvements de l'exercice	4
2.5.	Immobilisations financières.....	5
2.6.	Stocks	5
2.7.	Stocks de produits achetés	5
2.8.	Produits à recevoir	6
2.9.	Créances.....	6
2.10.	Passif	8
2.11.	Capitaux propres.....	8
2.12.	Tableau de variation des capitaux propres	8
	Capital.....	8
2.13.	Provisions pour risques et charges.....	9
2.14.	Dettes financières et autres dettes	10
2.15.	Charges à payer.....	11
3.	Informations relatives au compte de résultat.....	11
4.	Impôt sur les bénéfices	12
5.	Autres informations	12
5.1.	Effectif	12
5.2.	Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi	12
5.3.	Engagements pris en matière de crédit-bail	13
5.4.	Engagements hors bilan	13

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

La société AA PACA est détenue à 100% par la société TI'CAOS qui est elle-même détenue par la société OSAC. A compter du 01/04/2022, la société AA PACA est intégrée fiscalement. La tête de groupe est la société OSAC.

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Dans un objectif de modernisation des états financiers, l'Autorité des Normes Comptables (ANC) a adopté le règlement n°2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03 et les règlements ANC 2018-07 relatifs au Plan Comptable général applicable au cours de l'exercice précédent.

Ce nouveau règlement est entré en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement introduit plusieurs modifications :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel
- la suppression de la technique des transferts de charges.
- la mise à jour de la nomenclature des comptes
- l'organisation des informations dans la présente annexe.

Ce changement de méthode comptable a été appliqué, de manière prospective. La colonne comparative 2025 n'a pas été retraitée, en dehors des modifications de présentation nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles du bilan et du compte de résultat.

Les principales incidences de ce changement de réglementation comptable portent sur :

- Le résultat exceptionnel qui enregistre désormais les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel. Ainsi, les mises au rebut ou cession d'immobilisations réalisées au cours de l'exercice ainsi que les régularisations diverses et les amendes en été enregistrées dans le résultat d'exploitation.
- la suppression des transferts de charges.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Détail des immobilisations constituant le fonds de commerce :

Magasin Centre commercial Carrefour Antibes : 1 854 600€

Magasin Centre commercial Carrefour TNL : 247 105€

Magasin Centre commercial Carrefour Nice Lingostière : 1 102 776€

Magasin Centre commercial Nice Etoile : 700 000€

Magasin Centre commercial CAP 3000 : 1 100 000€

Magasin Centre commercial Auchan La Trinité : 770 000€

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

Leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels 5 ans
- Logiciels informatiques 1 à 3 ans
- Brevets 7 ans
- Agencements et aménagements 6 à 10 ans
- Matériel de transport 4 ans
- Matériel de bureau/informatique 3 à 10 ans
- Mobilier 5 à 10 ans

2.4.Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	1 485	-	10 485
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	7 463	-	105 360
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	724	-	769
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.5. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebut
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	912	-	-

2.6. Stocks

2.7. Stocks de produits achetés

Les Stocks suivants : sont évalués selon la méthode, premier entré, premier sorti (FIFO). Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

La provision pour dépréciation est calculée selon la méthode suivante (lorsque la date d'ancienneté est connue) :

- 20% sur les produits de plus d'un an
- 40% sur les produits de plus de 2 ans
- 80% sur les produits de plus de 3 ans

Une analyse au cas par cas est effectuée et a conduit à constituer des provisions supérieures au taux théorique ainsi que des provisions à un taux de 100%.

2.8. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	180 908
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	59 129
Personnel	-
Sécurité sociale	874
Etat	-
Divers	-
TOTAL	240 911

2.9. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	214 658	214 658	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	20 365	20 365	-
	Autres créances clients	362 513	362 513	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-

	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		874	874	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	118 655	118 655	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		59 129	59 129	-
Charges constatées d'avance			471 655	471 655	-
TOTAL			1 247 849	1 247 849	-

2.10. Passif
2.11. Capitaux propres
2.12. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	1 787 370	-	-	1 787 370
Primes, réserves et écarts	3 236 438	-	-	3 236 438
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	229 137	347 330	229 137	347 330
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	5 252 945	347 330	229 137	5 371 168

Le capital est composé de 178 737 actions de 10 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.13. Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	4 973	-	3 909	1 064
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretiens	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	4 973	-	3 909	1 064

2.14. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	178 271	178 271	-	-
- A + d'1 à l'origine	605 859	203 509	359 022	43 328
Emprunts et dettes financières Divers	781	781	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	1 585 937	1 585 937	-	-
Personnel et comptes rattachés	215 309	215 309	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	154 824	154 824	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	75 082	75 082	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	6 507	6 507	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	743 383	743 383	-	-
Autres dettes	35 595	35 595	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	3 601 548	3 199 198	359 022	43 328

2.15. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	166 599
Charges sociales provisionnées	62 322
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	781
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	143 368
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	48 102
Sécurité sociale	15 617
Autres charges fiscales	3 933
Divers	-
TOTAL	440 722

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	8 820 056	-	8 820 056
Production vendue :			
- Biens	-	-	-
- Services	79 365	-	79 365
Chiffre d'affaires net	8 899 421	-	8 899 421

4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	466 573	-
Impôts : Au taux de 25%	119 243	-
Sur PVL	-	-
Résultat après impôts	347 330	-

5. Autres informations

5.1. Effectif

Effectif moyen au 31/03/2026 : 39

5.2. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à **xxxx**

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation : 3.40%

Table de mortalité : INSEE 2020

La provision pour indemnité de départ en retraite a été évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au Règlement 2013-02 de l'ANC.

5.3.Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Amortissements :					
- Cumuls exercices antérieurs			377 188		
- Dotations de l'exercice			37 297		
TOTAL			414 485		
Redevances restant à payer :					
- A 1 an au plus	-	-	756	-	-
- A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	-	-	-
- A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	756	-	-

5.4.Engagements hors bilan



BBM & ASSOCIÉS

*Vous accompagner
durablement.*

Conseil | Expertise | Audit

SAS AA P.A.C.A

Chemin de Millepertuis, Cidex 42,
06330 Roquefort Les Pins

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

SAS AA P.A.C.A

Chemin de Millepertuis, Cidex 42,
06330 Roquefort Les Pins

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

A l'associée unique de la société AA P.A.C.A,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS AA P.A.C.A relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC 2022-06 de modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les fonds de commerce figurent à l'actif du bilan au 31 mars 2026 pour une valeur nette de 5.774.481 euros. La note « 2.2 Immobilisations incorporelles » de l'annexe expose les principes d'évaluation de la valeur d'utilité de ces éléments incorporels par la société.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre société, décrite dans la note de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Seyssinet-Pariset, le 25 septembre 2026

SAS BBM & ASSOCIÉS

Signé par Laurent Cohn
Le 25 sept. 2026



doc_QQY
tx_Ab9OAPgY45kg

Laurent COHN
Commissaire aux Comptes

AA PACA

Actif			Au 31/03/2026			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/03/2025
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)			164 370	164 370		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	18 166	18 166		
		Fonds commercial	5 774 481		5 774 481	5 774 481
		Autres immobilisations incorporelles ⁽¹⁾				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	5 792 647	18 166	5 774 481	5 774 481
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	158 804	120 174	38 629	53 999
		Autres immobilisations corporelles	1 865 093	1 034 274	830 818	948 840
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	2 023 897	1 154 449	869 447	1 002 839
	Immobilisations financières (2)	Participations	13 000		13 000	13 000
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	214 658		214 658	213 746
	TOTAL		227 658		227 658	226 746
Total de l'actif immobilisé (III)			8 044 203	1 172 616	6 871 587	7 004 067
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits finis				
		Marchandises	877 664	61 729	815 935	838 736
		TOTAL	877 664	61 729	815 935	838 736
	Créances (3/4)	Avances et acomptes versés sur commandes				
		Créances Clients et Comptes rattachés	382 879	8 032	374 847	474 143
		Autres créances	176 761		176 761	201 005
		Charges constatées d'avance	471 655		471 655	446 178
		Capital souscrit appelé, non versé				
		TOTAL	1 031 296	8 032	1 023 264	1 121 328
	VMP	Actions propres				
		Autres titres				
Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus					
	Disponibilités	321 612		321 612	506 487	
	TOTAL	321 612		321 612	506 487	
Total de l'actif circulant (IV)			2 230 573	69 761	2 160 812	2 466 552
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)			10 439 147	1 406 748	9 032 399	9 470 620
Renvois :			(1) Dont droit au bail			
			(2) Dont à moins d'un an			214 658
			(3) Dont à moins d'un an			1 031 296
			(4) Dont à plus d'un an			213 746
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks		Créances clients	

AA PACA

Passif		Au 31/03/2026	Au 31/03/2025
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 787 370)	1 787 370	1 787 370
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 563 932	1 563 932
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	178 737	178 737
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 493 768	1 493 768
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	347 330	229 136
	Situation nette avant répartition	5 371 138	5 252 945
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	5 371 138	5 252 945
Provisions	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres (I bis)		
Dettes (2)	Provisions pour risques	1 064	4 973
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)	1 064	4 973
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	784 130	838 506
	Emprunts et dettes financières diverses (1)	781	1 058 901
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	784 911	1 897 407
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	60 541	54 092
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 585 937	1 701 751
	Dettes fiscales et sociales	451 723	493 004
Renvois	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	777 081	66 446
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (III)	3 660 196	4 212 702
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)	9 032 399	9 470 620
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	(1) Dont emprunts participatifs		
	(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	3 197 304	3 552 750

AA PACA

		France	Exportation	Du 01/04/2025 Au 31/03/2026 12 mois	Du 01/04/2024 Au 31/03/2025 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	8 820 056		8 820 056	8 805 718
	Production vendue : - Biens				
	- Services	79 365		79 365	62 094
	Montant net du chiffre d'affaires	8 899 421		8 899 421	8 867 812
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			13 985	25 000
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			58 387	91 192
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			15 059	17 649
	Total des produits d'exploitation (I)			8 986 854	9 001 654
Charges d'exploitation	Achats de marchandises			2 953 813	3 109 486
	Variation de stocks			15 550	-15 240
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			31 426	56 888
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			2 634 823	2 678 010
	Impôts, taxes et versements assimilés			70 938	57 822
	Salaires			1 603 774	1 641 312
	Cotisations sociales			560 500	537 562
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			141 579	119 028
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			68 694	54 478
	Dotations aux provisions				3 909
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			366 831	364 018
	Total des charges d'exploitation (II)			8 447 933	8 607 276
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				538 920	394 378
QP sur opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers	De participations (2)			5 000	
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
	Autres intérêts et produits assimilés (2)				
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
	Total des produits financiers (V)			5 000	
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (3)			77 346	83 123
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
	Total des charges financières (VI)			77 346	83 123
2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				-72 346	-83 123
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)				466 573	311 254

AA PACA

		Du 01/04/2025 Au 31/03/2026 12 mois	Du 01/04/2024 Au 31/03/2025 12 mois
Produits exceptionnels (4)	(VII)		1 320
Charges exceptionnelles (5)	(VIII)		2 034
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(VII - VIII)		-713
Participation des salariés aux résultats	(IX)		
Impôt sur les bénéfices	(X)	119 243	81 404
Total des produits (I + III + V + VII)		8 991 854	9 002 975
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		8 644 523	8 773 838
BÉNÉFICE OU PERTE		347 330	229 136
(1) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	37 264	39 108
(2) Dont produits concernant les entités liées			
(3) Dont intérêts concernant les entités liées			
(4) Dont	- Produits afférents à des exercices antérieurs - Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(5) Dont	- Charges afférentes à des exercices antérieurs - Incidence après impôt des corrections d'erreurs		

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Événements principaux

La société AA PACA est détenue à 100% par la société TI'CAOS qui est elle-même détenue par la société OSAC. A compter du 01/04/2022, la société AA PACA est intégrée fiscalement. La tête de groupe est la société OSAC.

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Dans un objectif de modernisation des états financiers, l'Autorité des Normes Comptables (ANC) a adopté le règlement n°2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03 et les règlements ANC 2018-07 relatifs au Plan Comptable général applicable au cours de l'exercice précédent.

Ce nouveau règlement est entré en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement introduit plusieurs modifications :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel
- la suppression de la technique des transferts de charges.
- la mise à jour de la nomenclature des comptes
- l'organisation des informations dans la présente annexe.

Ce changement de méthode comptable a été appliqué, de manière prospective. La colonne comparative 2025 n'a pas été retraitée, en dehors des modifications de présentation nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles du bilan et du compte de résultat.

Les principales incidences de ce changement de réglementation comptable portent sur :

- Le résultat exceptionnel qui enregistre désormais les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel. Ainsi, les mises au rebut ou cession d'immobilisations réalisées au cours de l'exercice ainsi que les régularisations diverses et les amendes en été enregistrées dans le résultat d'exploitation.
- la suppression des transferts de charges.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Détail des immobilisations constituant le fonds de commerce :

Magasin Centre commercial Carrefour Antibes : 1 854 600€

Magasin Centre commercial Carrefour TNL : 247 105€

Magasin Centre commercial Carrefour Nice Lingostière : 1 102 776€

Magasin Centre commercial Nice Etoile : 700 000€

Magasin Centre commercial CAP 3000 : 1 100 000€

Magasin Centre commercial Auchan La Trinité : 770 000€

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

Leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels 5 ans
- Logiciels informatiques 1 à 3 ans
- Brevets 7 ans
- Agencements et aménagements 6 à 10 ans

- Matériel de transport 4 ans
- Matériel de bureau/informatique 3 à 10 ans
- Mobilier 5 à 10 ans

2.4.Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	1 485	-	10 485
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	7 463	-	105 360
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	724	-	769
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.5.Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebut
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	912	-	-

2.6.Stocks

2.7.Stocks de produits achetés

Les Stocks suivants : sont évalués selon la méthode, premier entré, premier sorti (FIFO). Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

La provision pour dépréciation est calculée selon la méthode suivante (lorsque la date d'ancienneté est connue) :

- 20% sur les produits de plus d'un an
- 40% sur les produits de plus de 2 ans
- 80% sur les produits de plus de 3 ans

Une analyse au cas par cas est effectuée et a conduit à constituer des provisions supérieures au taux théorique ainsi que des provisions à un taux de 100%.

2.8.Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	180 908
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	59 129
Personnel	-
Sécurité sociale	874
Etat	-
Divers	-
TOTAL	240 911

2.9.Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	214 658	214 658	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	20 365	20 365	-
	Autres créances clients	362 513	362 513	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	874	874	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	118 655	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupes et associés	-	-	-
	Débiteur divers	59 129	59 129	-
	Charges constatées d'avance	471 655	471 655	-
	TOTAL	1 247 849	1 247 849	-

2.10. Passif

2.11. Capitaux propres

2.12. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	1 787 370	-	-	1 787 370
Primes, réserves et écarts	3 236 438	-	-	3 236 438
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	229 137	347 330	229 137	347 330
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	5 252 945	347 330	229 137	5 371 138

Le capital est composé de 178 737 actions de 10 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.13. Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	4 973	-	3 909	1 064
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretiens	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	4 973	-	3 909	1 064

2.14. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	178 271	178 271	-	-
- A + d'1 à l'origine	605 859	203 509	359 022	43 328
Emprunts et dettes financières Divers	781	781	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	1 585 937	1 585 937	-	-
Personnel et comptes rattachés	215 309	215 309	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	154 824	154 824	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	75 082	75 082	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	6 507	6 507	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	743 383	743 383	-	-
Autres dettes	35 595	35 595	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	3 601 548	3 199 198	359 022	43 328

2.15. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	166 599
Charges sociales provisionnées	62 322
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	781
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	143 368
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	48 102
Sécurité sociale	15 617
Autres charges fiscales	3 933
Divers	-
TOTAL	440 722

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	8 820 056	-	8 820 056
Production vendue :			
- Biens	-	-	-
- Services	79 365	-	79 365
Chiffre d'affaires net	8 899 421	-	8 899 421

4. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	466 573	-
Impôts : Au taux de 25% Sur PVLT	119 243	-
	-	-
Résultat après impôts	347 330	-

5. Autres informations

5.1. Effectif

Effectif moyen au 31/03/2026 : 39

5.2. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 256 372€.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation : 4.26 %

Table de mortalité : INSEE 2020

La provision pour indemnité de départ en retraite a été évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au Règlement 2013-02 de l'ANC.

5.3.Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Amortissements :					
- Cumuls exercices antérieurs			377 188		
- Dotations de l'exercice			37 297		
TOTAL			414 485		
Redevances restant à payer :					
- A 1 an au plus	-	-	756	-	-
- A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	-	-	-
- A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	756	-	-